



Discours d'installation de Jean-Philippe Hubsch, Grand Maître, Président du Conseil de l'Ordre

Très Respectable Frère Président, mon très cher Frère Christian,
Dignitaires qui siégez au Débhir,
Mes très chers Frères passés Grands Maîtres,
Et vous tous, Vénérables Maîtres Frères et Sœurs délégués et visiteurs,

Il y a un an, dans ce même temple, j'avais l'honneur de me présenter à vous, de vous faire part de mes réflexions sur le monde dans lequel nous évoluons, sur les problématiques de notre société, et bien évidemment sur l'état de notre obédience.

Mon discours d'installation était un programme ambitieux, en sept points. En vous présentant hier le rapport d'activité, qui n'est pas que le mien mais celui de tout le Conseil de l'Ordre, et au-delà de l'activité annuelle de nos instances, commissions nationales, congrès régionaux et loges, j'ai eu la fierté de vous montrer tout ce que l'on peut faire en une année, quand on n'aspire pas au repos.

Cette première année de Grande Maîtrise m'a beaucoup appris, et elle a fait évoluer ma vision de l'Obédience, qui était jusque-là plutôt intra-GODF, pour l'ouvrir au paysage maçonnique français et à l'environnement maçonnique international. Il est donc logique, puisque nous restons tous des Apprentis toute notre vie, que le programme que je vais vous proposer cette année tienne compte de cette ouverture et de l'expérience de cette année si particulière dans la vie d'un franc-maçon.

Je vais donc, pour cette nouvelle année maçonnique, vous proposer d'approfondir ou de découvrir de nouveaux grands enjeux pour le Grand Orient de France.

Le premier grand enjeu reste celui de la laïcité et de la défense des valeurs de la République. Lorsque j'ai écrit mon discours d'installation l'année dernière en mettant la laïcité en première position, j'ignorais complètement les intentions des pouvoirs publics visant à modifier la loi du 9 décembre 1905. Il me paraissait simplement normal, pour nous francs-maçons du Grand Orient de France, de rester les référents de la laïcité dans la République.

Un an et de nombreux combats plus tard, je reste persuadé que la laïcité n'a jamais été autant en danger dans notre pays depuis de très nombreuses années. Nos gouvernants restent trop sensibles aux mouvements religieux. Ils craignent un soi-disant lobby catholique, qui n'est qu'un lobby intégriste, alors que tous les sondages démontrent l'affaiblissement de la pratique religieuse dans notre pays. Ils ne savent pas comment aborder le sujet de l'islam et sont prêts à toutes les compromissions pour acheter une paix religieuse, alors qu'ils n'ont pas compris que la très grande majorité des musulmans sont des citoyens pacifiques et républicains, mais que la minorité active

et radicale, instrumentalisée depuis l'étranger, ne respectera jamais les lois de notre République qu'elle ne reconnait pas.

Dans ce contexte, la laïcité est plus que jamais menacée, tant dans la sphère publique, que dans les entreprises, les clubs sportifs ou encore les associations. Notre rôle, à nous francs-maçons du Grand Orient de France, est d'arriver à obtenir la constitutionnalisation des deux premiers articles de la loi de 1905, et à ce que cette loi soit appliquée sur tout le territoire de la République, sans aucune exception. Cette insertion de la laïcité dans la Constitution lui donnera une force juridique majeure qui la mettra à l'abri des tentatives de la réduire à néant.

J'appelle donc tous les délégués laïcité au sein de nos loges à faire passer ce message, tant dans leurs loges qu'à l'extérieur de celles-ci, en mobilisant un maximum de personnes et d'élus pour les sensibiliser à ce danger qui pourrait avoir pour conséquence irrémédiable la rupture du pacte républicain et l'atteinte à nos valeurs humanistes et universalistes. Il arrive que certaines Sœurs et que certains Frères pensent que le combat pour la laïcité est un combat dépassé. Funeste erreur qui peut conduire à des lendemains douloureux.

Sur un plan plus pratique, nous continuerons notre cycle de conférences des Chantiers de la République, en les ouvrant à des thématiques nouvelles, comme le développement durable en liaison avec la CNRDD, ou avec un colloque en deux sessions, à Lyon et à Paris, sur la culture scientifique et l'humanisme. Depuis plusieurs années, nous assistons à une remise en cause de l'universalité, de la valeur culturelle et de l'impact social du travail scientifique. Le traitement médiatique de l'information scientifique constitue un enjeu de société qui rencontre les combats du Grand Orient de France. Ce sera l'un des thèmes de ce colloque pour lequel nous attendons de nombreux scientifiques de renommée internationale.

Nous organiserons également de nouvelles Journées Jean Zay pour la défense de l'école publique et nous soutiendrons tous les projets des loges pour honorer la journée de la laïcité le 9 décembre.

Le deuxième grand enjeu de la prochaine année maçonnique sera un voyage, non pas au sens rituel du terme (quoique...), mais au sens mémoriel. Le 27 janvier 2020 correspondra au 75^{ème} anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz. A l'heure du regain de l'antisémitisme, de l'antimaçonnisme et de la montée de toutes formes de racisme, j'ai pensé qu'il était important pour nous francs-maçons du Grand Orient de France, de nous rendre sur ces lieux où la souffrance de nos ancêtres est encore palpable, pour nous recueillir, pour nous rappeler, pour ne jamais oublier...

Ce voyage sera organisé en mars ou en avril 2020, et il sera ouvert à tous nos Frères et Sœurs de l'Obédience, ainsi qu'à leurs accompagnants. C'est un projet qui nécessitera une organisation importante, et un Grand Officier en sera chargé. Dès la rentrée de septembre, un programme vous sera proposé, et une liste de pré-inscriptions sera ouverte. En fonction du nombre de participants, le programme sera aménagé et les tarifs seront négociés, ce qui permettra ensuite de confirmer définitivement les inscriptions.

Ce voyage mémoriel sera organisé en collaboration avec nos Frères du Grand Orient de Pologne, et les représentants de toutes les obédiences amies y seront invités.

Le troisième grand enjeu sera celui de notre politique internationale. Comme vous le savez, j'ai souhaité donner au Convent la maîtrise des grandes lignes de la politique extérieure de l'Obédience. Certains ont voulu réduire ce travail à la seule question du CLIPSAS. Vénérables Frères et Sœurs délégués, s'il s'était uniquement agi de voter pour le maintien ou la sortie du

Grand Orient de France du CLIPSAS, nous l'aurions fait dès le Convent de Rouen 1. Réduire cet effort démocratique, cet important travail de contributions des loges, à cette seule question ne démontre qu'une seule chose : ceux qui utilisent et manipulent aujourd'hui le CLIPSAS ont peur que le Grand Orient de France, qui est la principale caution historique, maçonnique et prospective de cette association, ne s'en aille !

Il est un peu tard, après nos multiples demandes de modifications de la gouvernance du CLIPSAS, de réaliser maintenant que sans le Grand Orient de France, le CLIPSAS ne représentera plus grand-chose.

Le livre blanc que nous avons rédigé pose des questions structurantes sur :

- Notre politique européenne
- Nos relations avec les pays méditerranéens
- La coopération Afrique-Europe
- Notre rôle au sein du continent américain
- Le développement d'une maçonnerie humaniste en Asie

Vous aurez cet après-midi à vous prononcer sur tous ces sujets, de façon à donner vos orientations au Conseil de l'Ordre. Cela renforcera et donnera plus de légitimité à nos GSAE et à nos Grands Officiers qui œuvrent à l'international.

Depuis l'année dernière, le Grand Orient de France a obtenu la modification des statuts de l'AME (Alliance Maçonnique Européenne), pour éviter dans l'avenir de tomber dans les travers de gouvernance d'autres associations internationales. Il nous appartient maintenant, avec nos Frères et nos Sœurs des grandes obédiences françaises et européennes, de trouver le juste positionnement de l'AME pour qu'elle soit le porte-parole naturel des obédiences libérales et humanistes vis-à-vis des institutions européennes.

En Afrique, après l'épisode malheureux de 2018 au Sénégal, les REHFRAM (Rencontres humanistes et fraternelles Africaines et Malgaches) ont eu lieu cette année au Maroc, et elles seront organisées en 2020 au Bénin. Notre rôle est d'être aux côtés de nos Frères et Sœurs africains, dans un continent à la fois fertile au développement de la maçonnerie, mais aussi à celui de l'antimaçonnisme. Nous organiserons au printemps prochain la seconde édition des rencontres Afrique-Europe pour renforcer nos relations fraternelles.

La quatrième édition des rencontres EUROMED se tiendra cette année à Marseille le dimanche 24 novembre sur le thème « Comment faire pour que la Méditerranée redevienne la mare nostrum ? », avec quatre axes de réflexion : la culture, le développement durable, la solidarité et la jeunesse. Cette rencontre portera le nom de Colloque Yvan Huet, en mémoire de notre très cher Frère Yvan, qui était encore l'année dernière à nos côtés, et qui nous a quittés en juin après une courte et terrible maladie.

Le quatrième grand enjeu est celui de notre organisation et du fonctionnement du Grand Orient de France.

Les espaces de dialogues mis en place l'année dernière, avec les représentants du législatif d'une part, et avec les présidents des commissions nationales d'autre part, seront reconduits. Le moratoire sur la création de nouvelles loges sera prolongé, car l'évolution de nos effectifs ne justifie pas d'en ouvrir. Les exceptions au moratoire sont maintenues, à savoir pour les créations de loges à l'étranger, dans les déserts maçonniques, dans les territoires où la mixité n'existe pas, et pour la restauration d'un de nos principaux rites.

Concernant l'article 100, votre vote d'hier a montré un souhait de faire évoluer notre gouvernance et le fonctionnement de nos institutions. Le Grand Orateur va continuer ce travail avec la commission qui sera désignée à l'intérieur du Conseil de l'Ordre, et il rendra compte mensuellement aux représentants des Congrès régionaux. J'espère très sincèrement que ce mouvement que nous venons d'amorcer ensemble permettra de donner au Grand Orient de France des structures pérennes et solides pour faire face à son développement et à son avenir.

L'année qui vient de se terminer a vu de nombreux changements intervenir dans l'organisation et le fonctionnement des services de l'Obédience, il nous appartient maintenant de les stabiliser. Nous le ferons avec l'aide de nos collaborateurs, mais aussi avec l'appui de vos élus. C'est dans cet esprit que je nommerai un Conseiller spécial auprès du Grand Maître, en charge de la prospective financière et organisationnelle.

Pour le suivi du dossier Informatique, le référent désigné par le Conseil de l'Ordre reste en charge du pilotage de ce dossier et de ses développements ultérieurs à venir.

Le cinquième grand enjeu est celui de la solidarité. Je réitère notre entier soutien aux élus de l'INSM, le rôle du Conseil de l'Ordre étant de trouver les moyens financiers nécessaires à leurs actions de solidarité vis-à-vis de nos membres et de nos orphelins.

La Fondation est le premier pilier de la solidarité sous la responsabilité de l'exécutif. Nous continuerons à mettre toutes les énergies disponibles au service de la Fondation, qui est l'image de la générosité des francs-maçons en dehors de l'Obédience. Nous continuerons également à rechercher des synergies avec notre deuxième pilier, qui est la commission des affaires humanitaires et solidaires du Conseil de l'Ordre. Celle-ci continuera cette année ses travaux sur les mouvements migratoires, en liaison avec la loge d'études et de recherches en projet au sein du congrès de Paris 1, mais ouverte à toutes les loges de l'Obédience. Le thème principal de leurs travaux sera le statut des migrants et la promotion d'un passeport Nansen du 21^{ème} siècle. Pour mémoire, le passeport Nansen était entre 1922 et 1945 un document d'identité permettant aux réfugiés apatrides de voyager.

Toujours dans le domaine de la solidarité, de nombreux francs-maçons sont impliqués ou concernés par le handicap, sous toutes ses formes. J'ai souhaité les aider en nommant cette année un Grand Officier en charge du handicap, afin de rassembler toutes celles et ceux qui souhaitent réfléchir ensemble à une vision humaniste du handicap, et pour mener des actions concrètes de solidarité.

Le sixième grand enjeu est celui de la culture. Nous continuerons bien évidemment à soutenir notre musée qui, avec son personnel et ses bénévoles passionnés, font de celui-ci un magnifique outil d'extériorisation de l'Obédience vis-à-vis des profanes, mais aussi des francs-maçons des autres obédiences. Notre soutien ira aussi à la bibliothèque et aux archives, mais j'y reviendrai plus tard.

La culture, ce sont aussi les expositions, les conférences publiques, les manifestations d'extériorisation que nous encourageons, aidons et subventionnons. Sans vos initiatives locales, l'image du Grand Orient de France ne serait pas ce qu'elle est.

Mais cette année, la culture, ce sera aussi le lancement d'un grand projet : les Universités Populaires Maçonnes. Il s'agira d'organiser tous les mois une conférence publique, sur des sujets de réflexion philosophiques, avec des intervenants de premier plan. Mais plutôt que de le faire dans nos temples devant un public restreint, nous irons au contact du grand public dans des salles de conférences, et plutôt que de le faire à Paris ou dans des grandes villes où l'offre

culturelle est riche, nous irons dans des villes moyennes, en province. Les Universités Populaires Maçonnes viendront chez vous, ou près de chez vous, pour apporter une image différente de la franc-maçonnerie, pour proposer une offre culturelle nouvelle, pour donner la parole et échanger avec nos concitoyens.

Bien évidemment, les Utopiales maçonniques seront reconduites et elles pourront toujours être décentralisées. Elles se tiendront cette année les 16 et 17 mai 2020, et le thème sera : l'Égalité.

La culture, ce sont aussi nos trois revues : Humanisme, La Chaîne d'Union et Chroniques d'histoire maçonnique. J'ai découvert que, s'il s'agit bien des revues officielles du Grand Orient de France, financées par nos soins, leur gouvernance relevait de pratiques qui différaient complètement de nos usages et de notre Règlement Général, où le principe de l'élection ou de la nomination, et du mandat à durée limitée prévalent. Dès cette nouvelle année maçonnique, les équipes de rédaction seront désormais nommées par le Conseil de l'Ordre, pour une durée de trois ans, avec possibilité de renouvellement. Mais au-delà de la mise en conformité avec nos usages, ces revues ont besoin de votre aide, car elles constituent un apport culturel et historique essentiel à notre Obédience. Leur diffusion est en baisse constante depuis plusieurs années, il devient nécessaire d'en comprendre l'origine. Certes, nous ne sommes plus à l'époque où l'abonnement à la revue Humanisme était compris dans notre capitation, mais la baisse des ventes peut s'expliquer pour des motifs différents. Tout d'abord, du fait de ce manque de relations directes entre les responsables des revues et les élus, ces parutions ne bénéficiaient plus de l'engagement de l'Obédience à leur côté. Ensuite et surtout, le format papier est aujourd'hui dépassé, la plupart des articles se lisant sous forme numérique. Ce n'est donc pas la qualité de nos revues qui est en cause, mais leur mode de diffusion.

J'ai donc lancé une étude sur la numérisation de nos revues, de façon à pouvoir proposer à l'avenir une publication papier traditionnelle pour ceux qui le souhaitent, et une mise en ligne pour ceux qui préfèrent le format électronique. Ce travail est abouti et prêt à être développé. Il va maintenant être complété par une étude sur la numérisation de nos archives et de notre bibliothèque, afin de proposer une offre complète, et d'éviter d'avoir des développements distincts qui ne seraient pas compatibles. La numérisation sera lancée au cours de cette année, elle devrait permettre un meilleur accès à notre documentation, donc une valorisation de notre patrimoine historique et culturel, et elle va aider à relancer nos revues, ce qui est un objectif prioritaire pour nous.

Ceci étant, Vénérables Maîtres Frères et Sœurs délégués, si chaque loge souscrit au moins un abonnement pour une ou plusieurs de ces trois revues, de façon à les mettre à la disposition des Frères et Sœurs de votre Atelier, vous enrichirez considérablement votre documentation, et vous enverrez un signe très positif et fraternel à tous les bénévoles qui écrivent et travaillent pour nos revues.

Le septième grand enjeu concerne le paysage maçonnique français.

Pour comprendre cette problématique, faisons un rapide survol historique.

Du début du 19^{ème} siècle à la fin des années 1960, donc en un peu plus de 165 ans, la maçonnerie française n'a généré que neuf obédiences, dont une a disparu très vite et trois étaient très petites. Entre 1973 et 1982, quatre obédiences vont naître suite à des scissions. En 180 ans, on est à douze obédiences actives en France.

A partir de 1990, une à trois obédiences se créent chaque année ! A ce jour, il y a une quarantaine d'obédiences actives répertoriées. A côté de cela, un autre phénomène nouveau et inquiétant est apparu depuis une trentaine d'années, avec les loges indépendantes ou sauvages.

Pour synthétiser, une petite vingtaine d'obédiences répondent à des critères de fonctionnement maçonniques qui leur permettent de se reconnaître entre elles. Une plus grande vingtaine sont des obédiences indépendantes, souvent de très petite taille, voire purement fantaisistes, et il y a un nombre indéterminé de loges sauvages.

En 2002, à l'initiative de notre Grand Maître d'alors, le Frère Alain Bauer, la maçonnerie française a pris conscience de ce problème et elle a essayé de s'organiser. Il reste de ces efforts deux choses importantes : l'IMF (Institut Maçonnique de France) , et le déjeuner des Grands Maîtres, qui se tient tous les deux à trois mois et ne regroupe qu'une dizaine de grandes obédiences.

Pourquoi est-ce un problème pour nous ? D'abord parce qu'avec cette inflation d'obédiences, le nombre de francs-maçons français a fortement augmenté, mais avec l'apparition de plusieurs phénomènes :

- D'abord un important turn-over qui conduit 30 à 40% des initiés à quitter la maçonnerie dans les 5 ans qui suivent leur initiation
- Ensuite un phénomène de transferts qui voit augmenter les demandes d'affiliations et de changements d'obédiences, pour essayer souvent de se rapprocher des grandes obédiences historiques, dont la première est le Grand Orient de France

Vous l'avez compris, il en va du nombre mais aussi de la qualité de ces francs-maçons, dont on ne sait pas toujours d'où ils viennent vraiment, comment ils ont été enquêtés, le sérieux apporté à leur initiation et à leurs augmentations de salaire, leur niveau de connaissance maçonnique, etc .

Nous devons aussi admettre une part de responsabilité, car nous avons parfois accordé des reconnaissances ou délivré des patentes trop rapidement.

Ce paysage maçonnique renforce le poids de la franc-maçonnerie dans notre pays, mais il crée surtout un colosse aux pieds d'argile, car nous restons avant toute chose une société initiatique où la pratique maçonnique doit respecter des règles, des usages, des rituels.

Alors que faut-il faire ? Se lamenter et espérer, ou agir ? Pour ma part, et cela ne vous surprendra pas, j'ai choisi l'action et nous avons commencé cette année à étudier le cas de certaines obédiences amies dont le fonctionnement ne correspondait plus à nos critères de reconnaissance. Nous devons aussi avoir une réflexion sur ces critères pour les adapter à la nouvelle situation.

Enfin et surtout, nous devons commencer à faire le ménage dans nos temples. Comment lutter contre des loges sauvages ou des obédiences que nous refusons de reconnaître, si en même temps nous les hébergeons ? Des règles existent déjà dans les temples SOGOFIM, elles seront revues et étendues à tous les temples de l'Obédience, donc y compris à ceux des loges propriétaires.

Seuls nous ne pourrons rien, et j'ai donc obtenu l'accord des autres grandes obédiences propriétaires, à savoir essentiellement la Grande Loge de France et le Droit Humain, pour initier la même démarche dans leurs locaux. Un groupe de travail se réunira dès le mois de septembre pour lancer ce chantier inter-obédientiel.

Ce travail sur la reconnaissance sera également fait au niveau international. Nous avons répertorié l'année dernière les différents traités en vigueur, avec parfois des obédiences dont nous ne savons pas si elles existent encore ! A l'inverse, nous avons des demandes de

reconnaissance qu'il faut continuer d'étudier, car le Grand Orient de France reste une référence importante pour de nombreuses obédiences maçonniques dans le monde.

A côté de cette responsabilité vis-à-vis du paysage maçonnique français, il est important de continuer à développer des relations fraternelles avec les grandes obédiences françaises. Un de mes prédécesseurs, a créé les Rencontres Lafayette avec la GLNF. Celles-ci continuent et j'ai eu le plaisir de recevoir le nouveau Grand Maître de cette obédience régulière, qui s'inscrit dans la continuité de son prédécesseur et souhaite perpétuer ce moment unique d'échanges entre nos deux obédiences, car même si notre approche philosophique diffère, nous partageons le plus important, à savoir l'initiation.

Un autre grand moment d'échanges sera créé cette année, avec les Dialogues Maçonniques, entre la Grande Loge de France et le Grand Orient de France. La première édition se déroulera le samedi 12 octobre 2019, et le thème sera : « A quelle humanité travaillent les francs-maçons ? ».

Pour conclure mon propos, je souhaite que cette deuxième année de Grande Maîtrise s'inscrive dans la continuité de nos travaux et de ceux de nos prédécesseurs. Comme l'an passé, le programme est ambitieux et j'espère qu'au-delà de notre passage, nous laissons à nos successeurs l'envie de continuer les chantiers que nous aurons ouverts, comme nous avons eu plaisir de suivre les pas de nos prédécesseurs.

Nos institutions prévoient des mandats courts et des périodes de rémission. Certains peuvent y voir une faiblesse. Pour ma part, j'y vois un modèle démocratique avancé, dont nos élus de la République devraient s'inspirer. Mais j'y vois surtout la volonté d'un renouvellement permanent, car notre Obédience, forte de plus de 54.000 Frères et Sœurs et de 1.361 loges, en a les ressources.

La force du Grand Orient de France, ce sont ses racines, c'est son histoire, ce sont ses valeurs, mais c'est surtout le foisonnement de l'activité maçonnique dans nos loges. Soyons fiers de notre Obédience, soyons fiers d'être francs-maçons et portons haut nos valeurs républicaines, solidaires et humanistes.

J'ai dit